

## CP – LE CSTB ET CYPE DÉVELOPPENT UN LOGICIEL DE CALCUL D'ANALYSE DU CYCLE DE VIE DES BÂTIMENTS ET DE CONFORMITÉ À LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION RE2020



L'entreprise de software pour l'architecture et l'ingénierie de la construction CYPE et le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) viennent de développer un logiciel pour le marché français, qui permet de calculer l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) d'un bâtiment. L'outil logiciel, appelé ELODIE by CYPE, répondra aux besoins des professionnels qui seront tenus de soumettre un rapport technique sur le cycle de vie des bâtiments à partir du 1er janvier 2022, conformément à la nouvelle réglementation RE2020.

La RE2020, qui remplace la précédente RT2012, est plus ambitieuse du point de vue de la durabilité appliquée au secteur de la construction et du logement. ***Lire la suite*** (<https://cndb.org/site/wp-content/uploads/2021/03/Le-CSTB-et-CYPE-de%CC%81veloppent-un-logiciel-de-calcul-d.pdf>)

# Le CSTB et CYPE développent un logiciel de calcul d'analyse du cycle de vie des bâtiments et de conformité à la nouvelle réglementation RE2020

Les concepteurs français devront soumettre un rapport technique sur le cycle de vie des bâtiments à usage résidentiel, éducatif et de bureaux dans tout le pays, à partir du 1er janvier 2022, en vertu de la nouvelle réglementation RE2020

**Jeudi 4 mars 2021**

L'entreprise de software pour l'architecture et l'ingénierie de la construction CYPE et le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) viennent de développer un logiciel pour le marché français, qui permet de calculer l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) d'un bâtiment. L'outil logiciel, appelé *ELODIE by CYPE*, répondra aux besoins **des professionnels qui seront tenus de soumettre un rapport technique sur le cycle de vie des bâtiments** à partir du 1er janvier 2022, conformément à la nouvelle réglementation RE2020.

La RE2020, qui remplace la précédente RT2012, est plus ambitieuse du point de vue de la durabilité appliquée au secteur de la construction et du logement. En effet, elle comprend de nouvelles sections relatives à **l'empreinte carbone des nouveaux bâtiments et à leurs effets sur la performance énergétique**. Par conséquent, le logiciel *ELODIE by CYPE* analysera les éléments de construction et les équipements intégrés au bâtiment, l'impact de l'ouvrage proprement dit, ainsi que des aspects tels que la consommation d'eau et d'énergie pendant la durée de vie utile du bâtiment.

Dans la première phase d'application, **la RE2020 sera obligatoire pour les bâtiments résidentiels et, au cours de l'année 2022, pour les bureaux et les établissements d'enseignement**. Selon Patrick Corrales, responsable de la division développement logiciel énergie et environnement au CSTB, *ELODIE by CYPE* résout une grande partie des contraintes existantes chez les techniciens français. D'une part, en « minimisant le temps passé sur l'analyse du cycle de vie, ce qui permet de démarrer l'étude le plus tôt possible et de l'actualiser jour tout au long du projet ». D'autre part, « en offrant une grande fluidité dans l'échange de données entre les architectes, les économistes et les spécialistes de l'énergie » grâce à la technologie Open BIM.

Dans cette optique et selon Yves Ménez, dirigeant de [CYPE France](#), le logiciel permet de réaliser une étude des besoins énergétiques et des émissions de CO2 selon les critères du *label E+C-*, *BBCA* ou par une *analyse générique du cycle de vie*. De plus, il est connecté à la base de données INIES et offre un flux de travail Open BIM au moyen de formats IFC via la plateforme BIMserver.center. Dès que l'actualité réglementaire le permettra, une version intégrant le calcul RE2020 sera mise à disposition des utilisateurs avec le moteur de calcul COMENV du CSTB.

## **CYPE, la solution globale pour la numérisation de la construction**

CYPE est une entreprise de logiciels pour l'architecture et l'ingénierie de la construction. Ses 35 ans d'expérience dans ce domaine lui ont permis de créer une solution globale pour la numérisation de l'industrie de la construction. Les applications CYPE couvrent les phases de conception (conceptualisation, planification, conception architecturale, études techniques structures et fluides, coordination), d'exécution (plans de détail, fabrication, approvisionnement) et d'exploitation (gestion des actifs et de la maintenance). Aujourd'hui, CYPE occupe une position de leader et est considérée comme l'une des entreprises qui a le plus misé et investi dans la technologie BIM au monde, ses solutions étant utilisées dans 160 pays sur les cinq continents.